PRATIQUE

NOUS JOINDRE
Rédaction - Abonnements - Publicité - Agence Corte - Centre Corse - Plaine orientale - Lieu-dit Cateraggio, 20270 Aleria
Tél. : 04.95.57.22.90.
Fax : 04.95.57.22.91.
- E-mail : corte@corsematin.com
Pour les photos : cortephotos@corsematin.com

URGENCES
Samu. - Tél. : 15.
Pompiers. - Tél. : 18 ou 112.
Médecin. - (Permanence départementale des soins) : **- Tél. :** 04.95.30.15.03.

SERVICES DE GARDES
Pharmacie. : Santoni (A Ghisunaccia) **tél. :** 04.95.56.00.01.
Vétérinaire. : SARL Amalthéa, **tél. :** 04.95.57.21.21

UTILE
EDF. Renseignements clientèle. **- Tél. :** 09.69.32.25.20.
Dépannage électricité, tél. : 09.72.67.50.20.
Engie (GDF). - Tél. : 06.69.32.25.20.
Dépannage gaz, tél. : 0.800.47.33.33.
Service de distribution des eaux. -Tél. : 04.95.56.01.41.

ECHOS DE LA PLAINE

GHISONI

Messe de saint Pierre et saint Paul le 29 juin

La messe en l'honneur de saint Pierre et saint Paul sera célébrée au hameau de E Rosse, le jeudi 29 juin, à 10 h 30.
À ce titre, la commune informe les paroissiens que la piste d'accès à la chapelle de Rosse est impraticable.
Seuls les véhicules 4x4 peuvent emprunter cette piste.

TRANSPORTS

AUTOCARS
Les Rapides Bleus : Du lundi au dimanche : Portivechju-Bastia, départs de Sulinzara à 8 h 40 et 14 h 10. Bastia-Portivechju, départs à 8 h 30 et 16 heures.
Transports Tiberi : du lundi au samedi, Sulinzara-Bastia : 6 h 40, Bastia-Sulinzara, départ de Bastia à 16 heures.

767289

L'OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

COMMUNIQUE
(à insérer dans la rubrique Plaine Orientale Sud)

AVIS DE COUPURE D'EAU

Les abonnés du périmètre de CASAPERTA, (Communes : ANTISANTI, PANCHERACCIA, ALERIA) sont informés qu'en raison de travaux d'urgence sur le réseau, une coupure d'eau brute interviendra :
- le lundi 26 juin 2017 de 8 heures à 19 heures
- le mardi 27 juin 2017 de 8 heures à 19 heures

L'eau sera rétablie sans préavis.

761295

Les adresses futées de la Plaine Orientale

POUR LA MAISON

AZUR JARDINS
ENTRETIEN DE JARDINS
DEMAQUISAGE MANUEL OU MECANIQUE
06.09.48.16.33
azurjardins@orange.fr

PISCINE

CORSE PISCINE POLYESTER
06 43 73 07 40
www.corsepiscine.com

passion Piscines
COQUE - TRADITIONNELLE
SPA - SAUNA - HAMMAM
Tel: 04.95.32.06.15

VOYAGE

ALBA VOYAGES
04 95 57 12 00

CONSTRUIRE / RENOVER

SOCOVI SECOND ŒUVRE
DOUBLAGE - ISOLATION - CLOISON
FAUX PLAFOND - PEINTURE
NEUF ET RÉNOVATION
20270 Aléria • 06 15 78 62 89

SECURITE

FIDUCIAIRE SECURITE
Particuliers et Professionnels
ALARMES
Télésurveillance
Gardiennage vidéo
Vidéosurveillance
06 88 69 53 64

Si vous désirez paraître dans cette rubrique contactez
CORSE MATIN PUBLICITE
au 06.77.24.40.89 ou 04.95.32.83.67

FIUM'ORBU-CASTELLU

Incivisme : le levier répressif actionné très prochainement

Malgré les bacs à carton récemment mis en place, certains continuent de déposer des déchets à côté. / PHOTOS S.G.

Après avoir tiré, à plusieurs reprises, la sonnette d'alarme et face à des manifestations récurrentes d'incivisme, la communauté de communes du Fium'Orbu-Castellu a décidé - comme elle l'avait prévu - d'actionner dès ces prochaines semaines le volet répressif.

En cause, les trop nombreux - et très visibles - dépôts sauvages d'encombrants et autres résidus de chantiers sur la voie publique. Avec l'arrivée des beaux jours, certains ont fait le grand nettoyage. D'autres ont choisi ce moment pour effectuer des travaux dans leur maison. Et d'autres encore pour faire du propre sur leur terrain. Le problème, c'est que malgré la présence de deux déchetteries gratuites pour les particuliers sur le territoire - une à Migliacciaru et l'autre à Travu-, les frigos, machines à laver, gravats et autres déchets verts sont déposés à même le sol - ou dans les conteneurs à ordures ménagères pour les derniers - à côté des points d'apport volontaire.

"Certains endroits stratégiques sont systématiquement souillés : au carrefour de la route menant à l'étang d'Urbinu, dans le quartier de l'église et des écoles, sur la route de Ghisoni, mais aussi sur la plage de Vignale et en plein centre-ville pour Ghisonaccia, détaille Jean-Xavier Castelli, responsable de la collecte à la communauté de communes. *Même situation à Prunelli, dans le secteur de la route de Poghju, à Abbazia, au stade de Morta et aux abords des cités HLM."* Cet inventaire à la Prévert est loin d'être exhaustif, car des îlots d'incivisme, il y en a à peu près partout sur le territoire. En plaine principalement car la population des villages semble plus respectueuse. *"Il ne faut pas incriminer la majorité des citoyens qui font de gros efforts pour respecter les consignes de tri. Nous enregistrons d'ailleurs des progrès considérables, le volume des déchets à enfouir diminuant en permanence,* tempère le technicien. *Le problème, c'est que l'attitude de quelques-uns pénalise la communauté. Souvent d'ailleurs, ce sont les gens qui nous appellent pour nous signaler des dépôts sauvages à côté de chez eux."*
À certains, Jean-Xavier Castelli veut bien trouver des excuses. Les personnes âgées, par exemple, ou celles qui ne disposent pas de véhicule adapté au transport des encombrants. La route menant à la déchetterie, il le reconnaît, n'est pas un billard. Mais il y a des choses qui lui semblent inacceptables. *"Certains - et notamment des professionnels - n'hésitent pas à décharger leurs bennes de gravats sur la voie publique. Au carrefour d'Urbinu, cela arrive pratiquement tous les jours. Quand on prend son camion pour aller jusque-là, on peut pousser jusqu'à la déchetterie, non ?",* argumente-t-il. Pour lui, cette absence de civisme s'accompagne d'un manque de respect flagrant envers les autres. Et pas seulement les vacanciers qui arrivent et découvrent de bien piètres images. *"C'est une marque de mépris envers les agents chargés de la collecte, envers les voisins, envers le travail mis en place par l'interco pour faciliter le geste de tri. Una vergogna !"*

Des caméras pour traquer les contrevenants

Pour le président de la communauté de communes aussi, la coupe est pleine. Et l'heure de l'indulgence complètement révolue. Des systèmes de surveillance vont être installés près des points sensibles. Des caméras qui détectent les mouvements ont été commandées. Elles permettront d'identifier les contrevenants. Et de les verbaliser. *"Nous avons équipé l'ensemble du territoire en points d'apport volontaire de grande proximité. La déchetterie intercommunale accepte une vingtaine de flux à valoriser,* rappelle Louis Cesari. *Nous avons fait notre maximum. Il nous reste aujourd'hui deux derniers leviers à actionner : la redevance incitative, à laquelle nous travaillons et qui devrait être en place dès 2018 et le volet répressif que nous sommes contraints d'utiliser, avec le concours des services de gendarmerie et les polices municipales là où il y en a."* Rappelons que les amendes encourues peuvent être lourdes *(lire par ailleurs).* Rappelons aussi que les maires ont un pouvoir de police et à ce titre sont tout à fait à même de verbaliser les contrevenants. Un pouvoir qu'ils se gardent bien d'utiliser surtout en période préélectorale. *"On peut tolérer quelques erreurs dans le respect des consignes de tri. Mais de tels comportements ne sont plus acceptables. Nous allons donc activer le principe du pollueur-payeur. On ne nous laisse plus le choix",* conclut le président de l'interco.

I.V.

Des amendes de 450 € à 1500 €

Depuis 2015, l'abandon de détritus ou de déchets sur la voie publique est passible d'une amende pouvant atteindre la somme de 450 € (contre 150 € avant). Si les dépôts sauvages sont effectués à l'aide d'un véhicule, l'amende peut monter jusqu'à 1 500 € - et 3 000 € en cas de récidive - et en cas de flagrant délit, le véhicule peut même être confisqué.

I.V.

Dans la rue menant à la poste de Ghisonaccia, un spectacle édifiant.